



Ressources
humaines

LA VILLE DE COUËRON RECRUTE

Des bords de Loire aux marais, la Ville de Couëron se développe dans le respect d'un cadre de vie alliant nature et modernité. À seulement 15mn de Nantes, elle est attachée à son identité et à son ancrage dans la Métropole nantaise. Dynamique et solidaire, Couëron assure un service public de proximité sur l'ensemble de son territoire à la faveur de services municipaux qui œuvrent quotidiennement pour le bien-être de ses 22 000 habitants.

Pour son service ressources humaines un.e conseiller.ère en prévention des risques

**Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux ou des techniciens territoriaux
Recrutement par voie statutaire ou contractuelle (contrat de 3 ans)**

MISSIONS

Rattaché.e à la responsable ressources humaines, le.la conseiller.ère en prévention évalue les risques professionnels, participe à la définition de la politique de prévention des risques et propose des stratégies, en vue d'améliorer les conditions de travail des agents.

Il.elle conseille et assiste l'autorité territoriale et les services sur la définition des moyens et la mise en œuvre de ses préconisations, du point de vue technique et opérationnel. Il.elle en évalue les résultats. Il.elle assure également une veille réglementaire et technique sur les aspects de santé et de sécurité au travail.

ACTIVITÉS

- Élaboration et suivi du plan d'actions de prévention du risque, du document unique et de tableaux de bord permettant de mesurer l'évolution du risque dans la collectivité,
- Contrôle du respect des réglementations et des consignes de sécurité,
- Analyse des accidents de travail et préparation des dossiers pour le CHSCT,
- Participation aux instances, suivi des dossiers relatifs à la santé au travail, au handicap, aux vêtements de travail et EPI,
- Contribution aux projets d'aménagements de locaux,
- Élaboration et mise en œuvre du plan de formation hygiène et sécurité,
- Information et conseil des services dans le cadre de leur mise en œuvre des politique H&S
- Suivi des registres d'hygiène et de sécurité et des dangers graves et imminents,
- Mise en place et animation d'un réseau d'assistants de prévention interne, d'actions de sensibilisation/d'accompagnement internes liées à l'hygiène, la sécurité et la prévention des risques,
- Accompagnement des services et agents dans le cadre des suivis médicaux
- Veille réglementaire et technique

COMPÉTENCES

Disposant idéalement d'une expérience sur un poste similaire, vous maîtrisez la réglementation en matière de prévention des risques professionnels applicable aux collectivités territoriales. Vous connaissez les acteurs de la prévention ainsi que leur rôle et les instances liées.

A l'aise à l'écrit et à l'oral vous maîtrisez les outils numériques et savez rédiger un rapport et formuler des propositions.

Rompue aux méthodes d'analyse et de diagnostic des risques, vous savez apporter un conseil sur la définition d'actions de prévention, la création et l'actualisation des plans H&S.

Vous faites preuve de qualités relationnelles et de pédagogie et savez animer un réseau et des actions d'information ou de sensibilisation.

Vous êtes observateur.trice et faites preuve de discrétion professionnelle. Vous savez travailler en autonomie comme en équipe.

Réactif.ve, vous savez vous adapter aux évolutions réglementaires et organisationnelles et êtes force de proposition dans l'amélioration des processus de travail.

Afin de concilier vie personnelle et vie professionnelle, vous avez le choix entre 6 régimes de travail sur une base hebdomadaire de 35 à 39 heures, à répartir sur 5 jours, sur 4 jours ½ ou encore en alternance sur 4 et 5 jours en fonction du régime choisi. De même, le nombre de RTT est fixé entre 5 et 23 jours.

Avantages : tickets restaurant, adhésion gratuite au CNAS (organisme national de prestations sociales)

A noter : possibilité de télétravail 2 jours/semaine (après période d'intégration)

CANDIDATURES

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 15 décembre 2022

DATE DE PRISE DE POSTE SOUHAITÉE: dès que possible

CONTACT : Déborah Courjault, responsable des ressources humaines, dcourjault@mairie-coueron.fr
02 40 38 51 80.

POUR POSTULER : merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation +dernier arrêté de situation administrative+ prétentions salariales et / ou dernier bulletin de salaire), en précisant l'intitulé du poste, à l'attention de Madame le Maire :

de préférence par courriel à contact@mairie-coueron.fr
ou par courrier :

Mairie de Couëron
8 place Charles-de-Gaulle BP 27
44 220 Couëron